

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 28-mars-2024

Numéro de révision 3

1. Identification

Nom du produit Dysprosium(III) oxide

Cat No.: 36370

No. CAS 1308-87-8

Synonymes Dysprosium Sesquioxide.; Didysprosium Trioxide; Dysprosia

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6,

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number **US**:001-201-796-7100 / **Europe**: +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No. **US**:001-800-424-9300 / **Europe**:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Non classé en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / 2015-17)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Éléments d'étiquetage

Pas nécessaire.

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Dysprosium oxide (Dy2O3)	1308-87-8	99.9

4. Premiers soins

Contact avec les yeux Une consultation médicale immédiate est requise. Rincer immédiatement avec une grande

quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et

toutes les chaussures contaminés. Obtenir des soins médicaux. Retirer immédiatement les

vêtements et les chaussures contaminés.

Inhalation Retirer la victime de la zone d'exposition, la faire s'allonger. Déplacer à l'air frais. Si la

victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Une consultation médicale

immédiate est requise.

Ingestion Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Boire beaucoup

d'eau. Appeler immédiatement un médecin. Si possible, boire ensuite du lait.

Symptômes et effets les plus

importants

Notes au médecin

Aucun renseignement disponible.

Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair Méthode -Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Supérieures Inférieure Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun renseignement disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Produits de combustion dangereux

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

NFPA

SantéInflammabilitéInstabilitéDangers physiques001N/A

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Précautions environnementales S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes de confinement et de Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination.

nettoyage

	7. Manutention et stockage
Manutention	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements.
	Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les

réutiliser. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, demander immédiatement une assistance médicale. Laver à fond après manutention.

Entreposage. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Matières incompatibles. Agent oxydant.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Ce produit ne contient aucunes substances dangereuses avec des limites d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifique à la région.

Mesures techniques Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité anti-éclaboussures ou des lunettes de protection adéquates

comme on le décrit dans la norme 29 CFR 1910.133 de l'OSHA relative à la protection

oculaire et faciale.

Protection des mains Gants de protection

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Caoutchouc naturel	Voir les recommandations du	-	Protection contre les
Caoutchouc nitrile	fabricant		éclaboussures seulement
Néoprène			
P\/C			

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est exigé sous des conditions d'utilisation normale.

Type de filtre recommandé: Filtre à particules

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Dysprosium(III) oxide

État physiquePoudre SolideAspectBlanc casséOdeurInodore

Seuil de perception de l'odeur

Point/intervalle de fusion

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

2330 - 2350 °C / 4336 - 4363

Point/intervalle de fusion

Point/intervalle d'ébullition

Point d'éclair

Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Taux d'évaporation Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz)

Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures
Inférieure
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucun renseignement disponible

Densité de vapeur Non applicable

DensitéAucun renseignement disponibleSolubilitéAucun renseignement disponibleCoefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation
Température de décomposition

Aucun donnée disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Viscosité Non applicable Formule moléculaire Dy2 O3

Formule moléculaire Dy2 O3
Masse moléculaire 373

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales. Hygroscopique. Sensible à l'air.

Conditions à éviter Produits incompatibles.

Matières incompatibles Agent oxydant

Produits de décomposition

dangereux

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

Renseignements sur les

Aucun renseignement sur la toxicité aiguë n'est disponible pour ce produit

composants

Composant		DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation	
Dysprosiu	Dysprosium oxide (Dy2O3) LD50 > 5 g/kg (Rat)		Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	

Toxicologically Synergistic Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

 Irritation
 Aucun renseignement disponible

 Sensibilisation
 Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Date de révision 28-mars-2024

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Dysprosium oxide (Dy2O3)	1308-87-8	Non inscrit(e)				

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun connu STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Persistance et dégradabilité Insoluble dans l'eau

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité peu probable dans l'environnement en raison de sa faible solubilité dans l'eau.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

DOT Non réglementé
TMD Non réglementé
IATA Non réglementé
IMDG/IMO Non réglementé

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Dysprosium oxide (Dy2O3)	1308-87-8	-	Х	Х	ACTIVE	215-164-0	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Dysprosium oxide (Dy2O3)	1308-87-8	Х	KE-10305	Χ	Х	Х	Х	Х	-

Légende:

Dysprosium(III) oxide

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée **ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Non applicable

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Dysprosium oxide (Dy2O3)	1308-87-8	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Dysprosium oxide (Dy2O3)	1308-87-8	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

16. Autres informations

Préparée par Département sécurité du produit.

Email: chem.techinfo@thermofisher.com

www.thermofisher.com

Date de révision28-mars-2024Date d'impression28-mars-2024

Sommaire Nouveau fournisseur de services d'intervention téléphonique d'urgence.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité